

ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ

La chronique d'Yves Crozet

DÉLOCALISATIONS : FAUT-IL DÉSESPÉRER ?

En se plaçant en tête des préoccupations et discours des hommes politiques, dans tous les pays industrialisés, la question des délocalisations semble donner raison à tous ceux qui dénoncent les effets pervers de la mondialisation. La rapide intrusion dans le commerce international de la Chine et de l'Inde joue aujourd'hui le rôle de catalyseur de peurs, déjà exprimées il y a plus de trente ans, par l'économiste sud-américain André Gunder Frank. S'intéressant à ce qui était alors le *boom* économique des Nouveaux Pays Industrialisés (NPI : Corée du Sud, Singapour, Taïwan...), il considérait que leur succès et la voie choisie pour l'atteindre n'étaient pas généralisables. Avec un apparent bon sens, il expliquait que si quelques NPI de relativement petite taille pouvaient se développer en exportant massivement vers les pays développés, l'ensemble Chine plus Inde (près de 40 % de l'humanité aujourd'hui) ne pouvait faire de même. Quelle que soit leur taille, et même pris tous ensemble, les marchés américains, japonais et européens ne seraient jamais en état d'absorber les produits fabriqués pour eux par de telles fourmilières industrielles !

Il se trouve que nous sommes aujourd'hui très exactement dans cette configuration. Par conséquent, allons-nous être submergés ? La déferlante des exportations chinoises et indiennes ne va-t-elle pas d'abord noyer les économies des anciens pays industrialisés, en détruisant leurs emplois ; puis, par un effet mécanique sur leurs revenus, tarir les potentialités d'exportation des nouveaux géants d'Asie ? Après une crise majeure, le monde serait alors contraint de se reconstruire sur de nouvelles bases ! Il est nécessaire d'évoquer ce scénario catastrophe (1) car il est plus ou moins explicitement dans toutes les têtes.

Mais il est encore plus important de rappeler que la peur est mauvaise conseillère. Elle conduit à des erreurs de raisonnement qu'il faut écarter avant de montrer pourquoi, s'il existe de légitimes raisons de s'inquiéter, le pire n'est pas le scénario le plus probable.

Spécialisation industrielle : une logique mal assumée

Pour se prémunir du réflexe de peur, un petit détour par l'histoire économique contemporaine se révèle utile. La question des délocalisations n'est pas nouvelle en France. Elle avait été explicitement abordée à la fin des années 1970 sous l'appellation de « théorème d'Albert ». Cette expression un peu pompeuse renvoyait à une évidence énoncée par Michel Albert, alors commissaire général au Plan : « Dans une économie ouverte aux échanges internationaux, toute industrie soumise à la concurrence et utilisant majoritairement une main-d'œuvre peu qualifiée est appelée à se délocaliser ». Le gouvernement d'alors (R. Barre) en avait tiré les conséquences en considérant qu'il fallait abandonner les politiques industrielles tous azimuts (textile, machine outil, sidérurgie...) et pratiquer un « redéploiement » de l'industrie française dans des secteurs où dominerait le travail qualifié : informatique, aéronautique, ferroviaire... Dans le même temps, un débat agita le cercle des économistes français.

■ Certains (G. Lafay, R. Courbis...) prolongent

* Professeur à l'Université Lyon 2

(1) Qui est aussi pour les Cassandre le scénario rêvé : celui d'une crise profonde, seule condition d'une régénération ! Comme l'a montré A. Hirschmann, les rhétoriques réactionnaires et les rhétoriques progressistes ont la même tendance à dramatiser les enjeux !



geaient le théorème d'Albert et préconisaient, pour les secteurs exposés à la concurrence, une insertion plus fine de la France dans la division internationale du travail par le biais d'une spécialisation sur certains segments du marché, ceux où le pays disposait d'avantages comparatifs. Ce qui supposait l'abandon de certaines productions et des emplois correspondants (2). Selon eux, toute spécialisation était à la fois engagement dans certains secteurs d'activité et dégageant d'autres.

■ D'autres (J. Mistral, H. Lorenzi...), renouant avec la tradition colbertiste et une vision gaulliste de la politique industrielle, envisageaient au contraire la multiplication de filières où, par le biais de firmes nationalisées, la France développerait sa production dans tous les domaines où elle avait une compétence, y compris en se protégeant des concurrents étrangers.

Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, et les nombreuses nationalisations qui ont suivi, les tenants des filières nationales ont semblé l'emporter. Mais cette victoire fut de courte durée. En mars 1983, François Mitterrand choisissait ce qui allait devenir la politique du franc fort, dont la suite logique sera la création de l'euro et l'abandon de l'idée de politique industrielle nationale. En 1985-1986, avec la signature de l'Acte unique et le début des négociations de l'*Uruguay Round*, c'était l'ouverture des frontières qui l'emportait. Peu de temps avant, la fermeture de la sidérurgie lorraine par le gouvernement Fabius marquait la fin des ambitions de 1981. Dans les années qui ont suivi, les gouvernements, de gauche et de droite, ont procédé à de multiples privatisations, consacrant l'abandon d'une politique industrielle généraliste et volontariste (3).

Ce choix n'a pas donné les résultats attendus par ses détracteurs. En se spécialisant sous la contrainte d'une monnaie forte, la France ne s'est pas appauvrie. Elle est restée une des principales puissances industrielles du monde et son commerce exté-

rieur en produits industriels, structurellement déficitaire au cours des années 1980, est devenu structurellement excédentaire ensuite. L'emploi industriel a diminué, malgré une embellie à la fin des années 1990, mais le nombre total d'emplois a progressé. Sans le dire, la gauche gouvernementale a donc accepté l'idée de spécialisation et de mondialisation, mais, comme dans d'autres domaines, elle s'est bien gardée d'explicitier l'abandon de ce qui avait fondé son discours avant 1981 (4).

Quoi de neuf depuis le « théorème d'Albert » ?

Depuis le début des années 2000, plusieurs événements ont fait renaître la crainte des délocalisations (5).

■ Le premier est conjoncturel. Comme la spécialisation est une dynamique permanente, les délocalisations ne s'étaient pas arrêtées pendant la phase de haute conjoncture de la fin des années 1990. Mais elles passaient presque inaperçues car le chômage diminuait. Il n'en va plus de même aujourd'hui.

■ Le second facteur est structurel, il est lié aux développements des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). En changeant les processus de production dans l'industrie, mais aussi dans de nombreux services, elles ont largement modifié la frontière qui séparait les secteurs exposés et les secteurs abrités.

■ Lié au précédent, apparaît un autre fac-

(2) En toute logique, tout ministre qui inaugure une nouvelle usine aéronautique devrait dans le même temps assister à la fermeture de tel ou tel atelier textile !

(3) Ce fut la raison de la première démission de Jean-Pierre Chevènement du gouvernement en 1983.

(4) Elle s'est donc logiquement trouvée concurrencée. Sur sa gauche par les mouvements alter-mondialistes et récemment, ironie de l'histoire, sur sa droite par Nicolas Sarkozy qui s'est offert le luxe d'une apparente politique industrielle en organisant le sauvetage d'Alstom, le mariage SNECMA-SAGEM, ou la défense du site de production de Perrier.

(5) A quoi il faut ajouter en 2004, notamment mais pas seulement, du fait de la hausse des prix du pétrole, le retour du déficit extérieur pour la France.

teur déstabilisant : l'extension, dans les pays en développement, d'une main d'œuvre qualifiée dans les NTIC et dans de nombreux autres secteurs. On voit ainsi des entreprises occidentales spécialisées en NTIC localiser à Bangalore ou Madras tout ou partie de leur production. Les informaticiens indiens n'ont rien à envier en qualification à ceux de la Californie !

C'est ce qui suscite aujourd'hui l'inquiétude aux États-Unis. Que des usines métallurgiques ferment dans l'Ohio est dans la nature du processus d'engagement-déengagement de la spécialisation. Mais que des firmes de la Silicon Valley se transportent en Inde, il y a de quoi susciter des craintes ! À tel point que la dernière livraison de la prestigieuse *American Economic Review* publie un article de Paul Samuelson (6), pessimiste sur l'avenir de l'économie américaine. La question du travail qualifié est au cœur de son raisonnement. Il était acquis que la division internationale du travail était fondée sur la hiérarchie des qualifications. Les pays industrialisés se concentrent dans les domaines où ils sont relativement les meilleurs, là où leur expérience et les résultats de leurs recherches les placent en position de force par l'important contenu en travail qualifié de leur production. Mais que devient ce raisonnement lorsque tous les pays du monde sont progressivement détenteurs des mêmes technologies ? Quand la hiérarchie des qualifications s'aplatit, ceux qui se trouvaient au sommet ne sont-ils pas menacés par les nouveaux venus, capables des mêmes performances scientifiques et techniques, mais pour des salaires moindres ? La mondialisation va-t-elle conduire à un nivellement par le bas du revenu mondial ?

Petites différences et compétitivité

Au vu des analyses qui précèdent et des nouvelles tendances de la division internationale du travail, une première évidence s'impose : avec le développement d'une

économie de la connaissance et la généralisation de l'accès au travail qualifié, il y aura des redéploiements accélérés ! Si la libre circulation des biens et des services, mais aussi des capitaux et, dans une moindre mesure, des hommes est un puissant facteur de développement, elle constitue également une remise en cause potentielle de toutes les positions acquises. Grâce à la mondialisation, chacun peut s'habiller bon marché avec des chemises confectionnées en Asie ou faire des croisières sur un paquebot dont la majeure partie du personnel vient d'Afrique. Mais demain peut aussi se développer une industrie aéronautique brésilienne capable de concurrencer Airbus, une chirurgie assistée par ordinateur avec des exécutants chinois, ou encore des Universités en ligne, ou « e-campus », animées par des enseignants indiens. Même si ces derniers exemples sont encore virtuels, ils ne font qu'anticiper une tendance qui ne fait pas de doute. Les inquiétudes sur la capacité des pays industrialisés à répondre à ces nouveaux défis sont donc légitimes. Et l'avenir montrera certainement que parmi les actuels pays du G7, certains vont connaître des régressions absolues ou relatives. Mais ce n'est pas parce que rien n'est désormais acquis que les pays « développés » sont condamnés à être submergés.

Aussi, comment faire pour que les exportations autorisent à maintenir une capacité à consommer, à investir et à importer ? Dans son raisonnement, A.-G. Frank oublie l'essentiel : plus un pays exporte et plus il importe. La Chine en est le meilleur exemple puisque son commerce extérieur, longtemps excédentaire, est devenu déficitaire en 2004. La France perd et perdra des emplois du fait de la concurrence de la Chine, de l'Inde ou des nou-

(6) Né en 1915, Paul Samuelson est un des plus célèbres économistes américains, lauréat d'un des premiers prix Nobel d'économie pour ses nombreux travaux. Il a notamment montré que la division internationale du travail est un précieux facteur de croissance économique : la libre circulation des biens et des services y est présentée comme un substitut à l'inégale dotation des pays en facteurs de production.



veaux pays membres de l'Union européenne. Mais elle a les moyens d'en gagner au moins autant en exportant dans ces mêmes pays.

Comment faire donc pour que le territoire français continue à accueillir des firmes, et des emplois, capables de répondre à la demande mondiale ? Trois éléments doivent être ici rappelés.

■ Le premier est contenu dans la réponse que J. Bhagwati (7) fait à Samuelson dans le même numéro de l'AER. La montée en puissance du travail qualifié dans les pays du Sud ne pose pas de problèmes particuliers puisque la majeure partie du commerce mondial est aujourd'hui constituée d'échanges Nord-Nord (travail qualifié contre travail qualifié) et non pas d'échanges Nord-Sud. Autrement dit, la dynamique maîtresse du commerce mondial est, non pas celle de l'exploitation du Sud par le Nord (même si cela peut exister localement), mais celle de l'échange de petites différences entre pays développés. De même que la France n'a pas à souffrir de l'importance du travail qualifié chez ses principaux partenaires (Allemagne, Espagne, Grande-Bretagne), de même elle bénéficiera d'échanges accrus de travail qualifié avec la Chine et l'Inde.

■ Ce qui importe est donc la capacité des Français à produire des innovations scientifiques et techniques qui feront que leur territoire continuera à offrir des productions attractives pour le reste du monde. La capacité de recherche, publique et privée, est ici fondamentale et il faut sans doute lui appliquer la même logique de spécialisation (engagement-dégagement) que celle qui a prévalu dans l'industrie. De même que les Français ne peuvent pas être les leaders dans tous les secteurs de l'industrie, de même ils doivent choisir les pôles de leur recherche. La notion de pôle de compétitivité (8) va dans ce sens. Il en va de même dans le domaine de la production. La présence sur le sol français de « champions européens » (EADS, EDF,

L'Oréal, Total, Thales, Sanofi-Synthélabo, Air France, Alstom...) ou extérieurs à l'Union Européenne (Toyota, Eurodisney, Nestlé...) est une nécessité.

■ Mais la logique des champions, dans le champ de la recherche comme dans celui de l'industrie, ne doit pas faire perdre de vue que l'emploi national ne dépend pas que d'eux. Comme l'ont montré des pays comme la Grande-Bretagne ou le Danemark, avec des méthodes différentes, il dépend de la capacité qu'aura la France à réformer assez largement le marché du travail et le financement de la protection sociale. Si l'on doit désespérer de quelque chose, ce n'est pas de la montée en puissance de nouveaux pays industrialisés, c'est plutôt de la faible capacité de la France à engager des réformes pour rester attractive vue de l'étranger (9) !

Rien de vraiment nouveau sous le soleil donc, sauf l'accélération du processus d'engagement-dégagement. Comme il s'agit du résultat logique de l'élévation du niveau de vie de nombreux pays d'Asie et d'Amérique latine, faut-il rappeler que cela n'est pas en soi inquiétant, sauf à remettre en cause le droit de ces pays à se développer ?

Yves Crozet

(7) D'origine indienne, J. Bhagwati est considéré comme un des meilleurs spécialistes mondiaux de l'économie internationale.

(8) Nous ne connaissons pas encore ce que seront ces pôles de compétitivité. Il s'agira sans doute de sites où les créations d'entreprises seront aidées, et où des crédits publics viendront financer les efforts de recherche, privés et publics.

(9) Contre le pessimisme ambiant, il est important de rappeler que le territoire français reste un des plus attractifs du monde. Ainsi, en 2003 si la Chine a été le premier pays attirant des investissements directs étrangers (IDE), la France a été le second, assez loin devant les États-Unis, l'Allemagne ou la Grande-Bretagne ! Ces investissements ne sont pas le fait de financiers, mais de firmes qui cherchent à s'implanter pour produire dans des lieux favorables pour le développement de leurs capacités de production et de leurs ventes. Illustration que ce que l'on appelait autrefois la politique industrielle n'a pas disparu mais a changé de logique. Il ne s'agit plus pour la France de défendre l'emploi par le protectionnisme et les nationalisations !